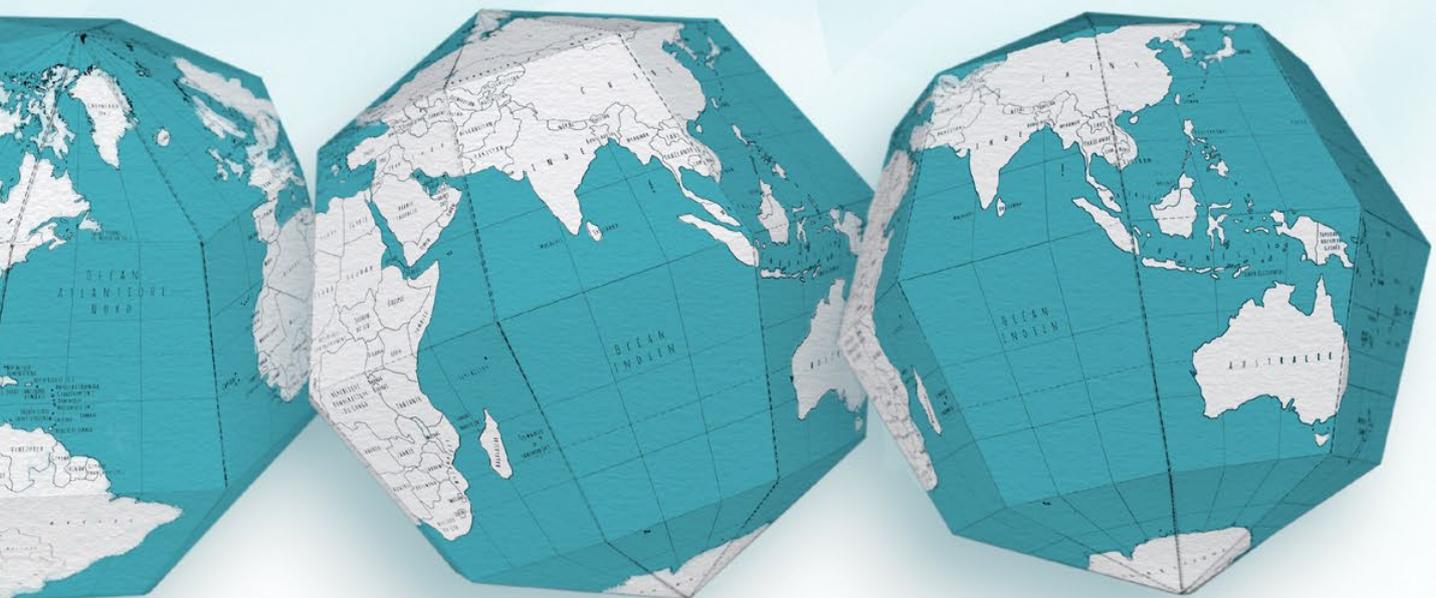


AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT RAPPORT ANNUEL OUTRE-MER 2013



Sommaire



4 Avant-propos de la Directrice générale

5 Chiffres clefs 2013

6 Faits marquants

7 L'activité Outre-mer en 2013

8 Soutenir des politiques publiques favorisant la cohésion sociale et l'environnement

11 Renforcer le secteur privé pour créer de la croissance et de l'emploi

14 Améliorer l'aménagement urbain et l'habitat

17 Promouvoir l'insertion des économies ultramarines dans leur environnement régional

19 Participer à la production de connaissances sur les Outre-mer

21 L'organisation et les financements

22 Le comité Outre-mer

22 L'organigramme du département Outre-mer

23 Le réseau AFD Outre-mer

24 Les projets soutenus Outre-mer

Auant-propos

Anne Paugam

Directrice générale

L'année 2012 avait vu les financements de l'AFD en faveur des Outre-mer atteindre près de 1,5 milliard d'euros. Cette dynamique ne s'est pas essouffée en 2013 : en légère hausse, les engagements de l'Agence ont été confortés à ce niveau historique. Nous avons répondu à plus de 50 % des besoins de financement du secteur public, et octroyé plus de 860 millions d'euros en prêts, garanties et apport de fonds propres au secteur privé. Ces chiffres sont révélateurs de l'évolution du positionnement de l'AFD depuis la crise économique et financière de 2008. L'atonie du secteur bancaire et le resserrement du crédit ont amené l'Agence à jouer un rôle contracyclique important, grâce au soutien actif qu'elle a apporté aux opérateurs économiques publics comme privés et aux établissements financiers. Ceux-ci voient aujourd'hui en l'Agence un partenaire solide qui, sans se substituer aux banques commerciales, agit à leurs côtés en faveur de la croissance, de l'emploi, de la cohésion sociale et de la protection de l'environnement.

Ces enjeux sont depuis des années au cœur de la mission que le gouvernement a donnée à l'AFD dans les Outre-mer. C'est pourquoi l'Agence s'est vue confier en 2013 la responsabilité de représenter la Banque Publique d'Investissement dans les départements d'Outre-mer et les collectivités locales de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin. En accroissant ainsi la palette d'instruments à destination du secteur privé, nous pourrons mieux accompagner les entreprises – TPE et PME en particulier – dans leurs stratégies de développement, d'innovation et in fine de création d'emplois.

Le secteur public n'est pas en reste : avec près de 650 millions d'euros engagés, nous sommes le premier partenaire des collectivités locales, hôpitaux, bailleurs sociaux et entreprises publiques. Derrière ces volumes, des réalisations concrètes : l'amélioration de la collecte des déchets en Polynésie française, l'aménagement d'un éco-quartier en Guyane, l'accompagnement d'un plan de réhabilitation de logements sociaux à La Réunion selon des normes environnementales...



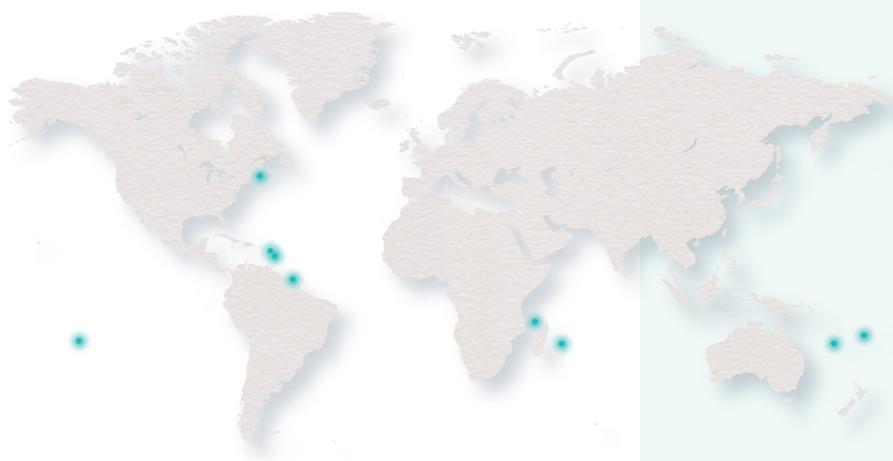
Ces exemples en témoignent, l'appui que nous apportons aux acteurs publics et privés est guidé par le souci constant de renforcer la protection de l'environnement et d'améliorer la résilience des Outre-mer au changement climatique. Ces enjeux majeurs à l'échelle régionale présentent des problématiques similaires à celles auxquelles font face les pays d'intervention de l'AFD sur tous les continents. Sur ces sujets comme sur d'autres, l'AFD peut tisser des liens entre ses expériences ultramarines et étrangères, contribuant ainsi à un processus d'enrichissement mutuel bénéfique pour tous.

Au-delà des financements qu'elle apporte, l'Agence soutient le développement de la production de connaissances sur les territoires ultramarins. Dotés d'atouts parfois méconnus – espaces maritimes immenses, biodiversité exceptionnelle, potentiel important en matière d'énergies renouvelables, infrastructures de haut niveau –, ils souffrent de handicaps structurels qui pèsent sur leur compétitivité. Thème qui a inspiré la conférence organisée en novembre par l'AFD et d'autres acteurs réunis au sein de CEROM, et qui oriente les travaux de recherche que nous menons, par exemple sur les filières économiques porteuses. L'ancrage des Outre-mer dans leur environnement régional et leur ouverture à l'international est à ce titre une priorité que l'AFD continuera de porter, aussi bien dans le cadre de son activité ultramarine que dans le reste de ses pays d'intervention. ●

Chiffres clefs 2013

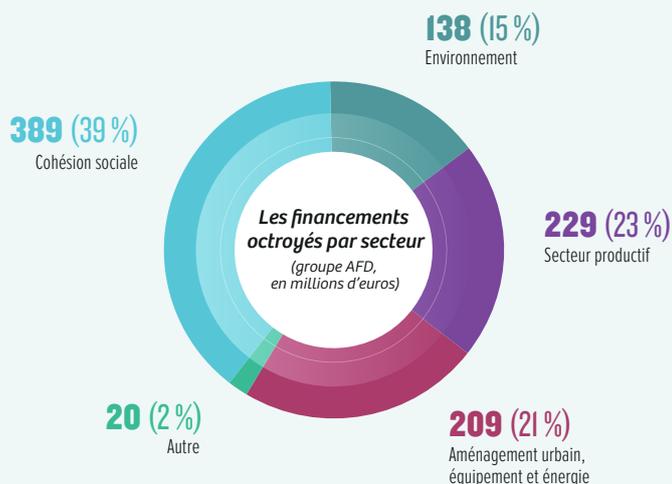
L'AFD est implantée dans 9 départements et collectivités d'Outre-mer où elle finance et accompagne des projets de développement local ou régional. Environ 140 collaborateurs de l'AFD travaillent dans les agences ultramarines et une vingtaine suivent les activités depuis le siège.

À ces 160 personnes s'associent les équipes spécialisées sur certains secteurs d'intervention : collectivités locales et développement urbain, eau et assainissement, transports et énergie durable, développement durable et biodiversité, changement climatique.



Les financements octroyés dans les départements et collectivités d'Outre-mer (Groupe AFD, en millions d'euros)

	2012	2013
La Réunion	413,8	399,4
Martinique	198,7	376,3
Nouvelle-Calédonie	253,1	212,7
Guadeloupe	224,1	174,9
Polynésie française	238,4	173,6
Guyane	84,2	110,5
Mayotte	53,2	52,7
Saint-Martin	0,8	3,1
Saint-Pierre-et-Miquelon	5,1	1,5
Saint-Barthélemy	1,0	0,5
Wallis et Futuna	0,1	0,2
Commun à plusieurs territoires	6,1	0,3
TOTAL	1478,4	1505,6

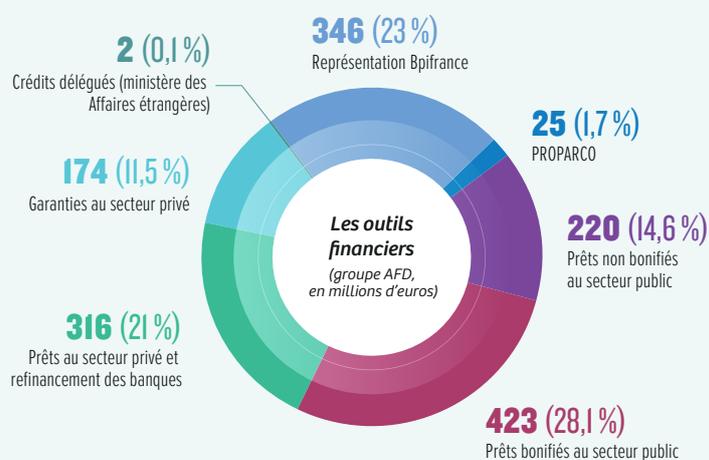


Ne sont pris en compte que les prêts et refinancements bancaires pour compte propre.

Les Outre-mer :

20 %
de l'activité du groupe

1 506 millions d'euros
de financements accordés



Faits marquants

2013

21 janvier

ENTREPRISES

L'AFD déploie le nouveau fonds de garantie national dans les Outre-mer

Ce nouveau fonds, lancé dans le cadre du Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi, est disponible dans les Outre-mer via l'AFD. L'objectif est de soutenir la trésorerie des PME et TPE en permettant le déblocage de plus de 500 millions d'euros de crédits bancaires sur le territoire national.

11 juin

SANTÉ

Forum international sur la veille sanitaire dans l'océan Indien

300 spécialistes ont participé à La Réunion au premier forum international « Veille sanitaire et réponse en territoires insulaires ». Cet événement, organisé par la Commission de l'océan Indien, l'Agence régionale de santé océan Indien, l'Institut de veille sanitaire et l'AFD, s'est tenu quelques jours après la signature à Maurice d'un nouveau projet de surveillance épidémiologique dans l'océan Indien financé par l'AFD.

24 juin

COLLOQUE

Santé et médico-social : quelles perspectives dans les Outre-mer

À l'initiative de l'AFD, une large audience de professionnels de la santé et de décideurs publics ont échangé sur les problématiques auxquelles font face les collectivités et départements ultramarins dans les domaines de la santé et du médico-social et sur les pistes d'améliorations possibles.

17 juillet

ENVIRONNEMENT

Un partenariat pour la biodiversité à Mayotte

L'AFD a signé en juillet 2013 un partenariat avec le Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature et le Conseil général de Mayotte pour l'élaboration d'une stratégie biodiversité. Son objectif : définir, avec tous les acteurs locaux, les orientations et les actions prioritaires à conduire pour le développement durable du territoire. Cette stratégie doit permettre de préserver la biodiversité, dont dépendent les activités économiques et le bien-être des mahorais.

22 juillet

FORMATION

Conception de projet et développement local en Nouvelle-Calédonie

Le Cefeb et la division Agriculture, développement rural et biodiversité de l'AFD ont animé deux séminaires pour les cadres de la Province Nord. Le premier s'est inséré dans un cursus universitaire sur l'ingénierie de projet ; l'autre portait sur le dispositif rénové de développement local qui doit être mis en œuvre avec l'appui de l'AFD.

27 juin

SECTEUR PRIVÉ

Le Premier ministre annonce que l'AFD représentera Bpifrance dans les DOM

Dans la continuité de son action de représentation d'Oséo dans les DOM, l'AFD y représentera les activités de financement de Bpifrance. Tous les produits nationaux seront disponibles pour les entrepreneurs.

22 novembre

CONFÉRENCE

Les Outre-mer au cœur de la compétition internationale

Territoires européens disséminés sur la planète aux portes des plus grands marchés mondiaux, les Outre-mer en profitent-ils ? Près de 300 participants, élus, chefs d'entreprise, experts se sont penchés sur la question lors de la dernière conférence biennale organisée par l'AFD en partenariat avec CEROM.

L'activité Outre-mer

en 2013



Soutenir des politiques publiques favorisant La cohésion sociale et l'environnement

Acteur de la politique gouvernementale en faveur des Outre-mer, l'AFD conseille et appuie financièrement les représentants de la sphère publique dans tous les territoires ultramarins.

En 2013, l'AFD a engagé 643 millions d'euros en faveur du secteur public local soit 50 % de plus qu'en 2012. Ces investissements ont concerné tout type d'acteurs : régions et provinces, départements, communes de toutes tailles, établissements publics de santé, sociétés d'économie mixte, intercommunalités... Près des trois-quarts d'entre eux sont des collectivités territoriales, principalement des villes. Ces dernières sont majoritairement des petites communes qui peinent à accéder à de la ressource longue.

Les investissements financés par l'AFD en 2013 par ses prêts bonifiés par l'État – 423 millions d'euros – ont majoritairement porté sur des projets liés à la cohésion sociale, que ce soit des projets relatifs à la construction ou à la rénovation d'infrastructures sanitaires, médico-sociales, éducatives...

Parmi les projets du secteur public visant la préservation de l'environnement – qui concernent près d'un quart des prêts bonifiés – l'AFD a financé des projets d'adduction en eau potable, d'assainissement, de collecte et de traitement des déchets, ainsi que des plans de développement durable. À La Réunion, l'AFD a ainsi accordé des prêts en faveur de la distribution de l'eau potable et de l'assainissement collectif à trois collectivités pour un montant total de 34 millions d'euros dont 24 millions d'euros à la Communauté d'agglomération du Sud. Les investissements de cette intercommunalité permettront, à l'horizon 2015, d'améliorer la qualité du système d'alimentation en eau potable et d'assainissement de respectivement 120 000 et 40 000 personnes.

Un dispositif d'appui, de conseil et de formation

Tous les acteurs publics soutenus par l'AFD peuvent bénéficier de son appui-conseil et de son expertise qui se matérialisent par des échanges réguliers des agences avec l'ensemble des partenaires, par de nombreuses missions d'experts du siège ou mandatés par l'Agence dans les domaines de l'eau, du développement urbain, de la biodiversité, des transports ou encore de l'énergie et par des formations dispensées par le Centre d'études financières, économiques et bancaires (Cefeb), l'université d'entreprise de l'AFD.

Pour appuyer les communes dans leur gestion, les agences actualisent et restituent chaque année aux équipes techniques, administratives et aux élus, les analyses financières rétrospectives et prospectives. En Guyane, l'agence assure également une présence forte auprès des petites communes éloignées du centre littoral afin de les accompagner sur leurs problématiques de programmation urbaine dans un contexte d'enclavement.

En matière de formation, le Cefeb, en partenariat avec le Centre national de la fonction publique territoriale, a organisé en 2013 une session de formation sur l'analyse financière auprès des cadres des collectivités territoriales mahoraises afin de renforcer leur capacité. En Nouvelle-Calédonie, le Cefeb et la division Agriculture, développement rural et biodiversité de l'AFD ont animé deux séminaires pour les cadres de la Province Nord.

École de Gourbeyre en Guadeloupe

Prévenir et résoudre les difficultés financières

À la demande de l'État, l'AFD intervient depuis plusieurs années dans les Outre-mer pour prévenir les difficultés financières que les collectivités pourraient rencontrer et pour financer celles qui les subissent. Elle favorise une gestion financière saine tout en garantissant l'investissement et le respect des délais de paiement auprès des fournisseurs. En 2013, une seule collectivité, une commune de Guyane, a bénéficié de cet appui. L'intervention de l'AFD s'est traduite par un prêt d'un montant de 20 millions d'euros qui s'inscrit dans le cadre d'un protocole de redressement financier et d'accompagnement entre les services de l'État et la commune. Ce protocole promeut une démarche de suivi partenarial dans le but d'un redressement durable et pérenne des finances de la commune.

2013, année phare pour le secteur de la santé

Les Outre-mer accusent un retard vis-à-vis de la métropole concernant l'offre sanitaire et médico-sociale. Les priorités de l'AFD se portent sur la modernisation de cette offre, tout particulièrement celle liée au vieillissement des populations. Alors que l'AFD a financé le secteur de la santé en Outre-mer à hauteur de 40 millions d'euros par an depuis 1999, l'exercice 2013 a affiché un montant record de 129 millions d'euros d'engagements. Les projets approuvés permettront de financer le secteur sanitaire – Centre hospitalier de l'Ouest guyanais, CHU de La Réunion, Centre hospitalier de Saint-Joseph en Martinique – et le secteur médico-social avec deux établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes en Guadeloupe. Un projet d'une clinique privée calédonienne est par ailleurs soutenu par l'AFD à travers un important prêt en cofinancement avec des banques privées.

Comme le montre l'évaluation des projets santé dans les Outre-mer (1999-2012), restituée aux professionnels du monde de la santé lors du colloque « Santé et médico-social, quelles perspectives dans les Outre-mer ? » qui s'est tenu à l'AFD en juin 2013, la présence permanente de l'Agence a permis aux établissements de santé de faire face à la raréfaction du crédit.

Par ailleurs, 2013 a vu l'AFD confirmée dans son rôle d'appui-conseil dans ce secteur d'activité. Les relations entre l'AFD, les Agences régionales de santé (ARS) et les conseils généraux se sont encore renforcées, comme le montrent la signature d'un accord-cadre de partenariat avec l'ARS de la Guyane, ainsi que les différentes études en cours ou à venir, financées par l'AFD : incidences de la prise en charge des personnes âgées dépendantes sur le budget de la collectivité départementale de Guadeloupe, impact des dynamiques démographiques sur l'offre des secteurs sanitaire et médico-social en Guyane... ●



Polynésie française

Moderniser la collecte des déchets de la commune de Punaauia

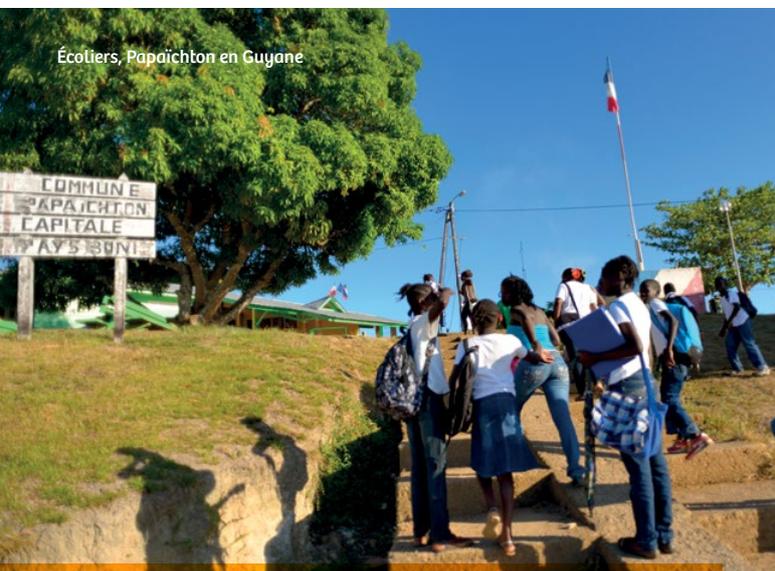
Lauréate d'un appel à projets lancé par l'Ademe en 2012, la commune de Punaauia a sollicité le concours de l'AFD, afin de financer une partie de son programme d'investissement en matière de collecte des déchets. Ce concours se concrétise par deux prêts bonifiés d'un montant total de près de 2 millions d'euros. Les investissements financés ont vocation à améliorer et sécuriser le cadre de vie dans l'un des principaux centres urbains de la Polynésie française et à permettre une optimisation par la commune de ses consommations en énergie et en eau. À travers ces deux prêts, l'AFD permet à la commune d'assurer pour sa population un service moderne et adapté de collecte des déchets.

Guyane

Accompagner une commune enclavée de l'Amazonie française

Papaïchton est une commune isolée située au cœur de la forêt amazonienne. Avec une superficie de 2 628 km² et près de 4 000 habitants, elle connaît une forte croissance démographique qui génère d'importants défis d'aménagement du territoire. Son développement est conditionné par sa densité de population très faible et par son enclavement, la commune n'étant accessible que par voie fluviale. L'AFD lui a accordé un prêt bonifié de près d'1 million d'euros pour financer son programme d'investissement 2013 et un préfinancement de subvention européenne de 250 000 euros. Ces financements permettront la réalisation d'infrastructures liées à l'eau potable, à l'éclairage public et à l'aménagement des berges. Ce nouvel appui financier de l'AFD est rendu possible par l'amélioration de la situation financière de la commune depuis la mise en place d'un dispositif de restructuration financière en 2010. L'AFD lui avait alors accordé un prêt qui lui a permis d'apurer ses dettes et de rétablir une trésorerie suffisante.

Écoliers, Papaïchton en Guyane



Terres australes et antarctiques françaises

Financement de la jouvence du navire océanographique « Marion Dufresne »

Les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF), qui représentent à elles seules 21 % de la zone économique exclusive française, sont des sanctuaires de la biodiversité et des observatoires des effets du changement climatique. Pour réaliser leurs diverses missions, les TAAF exploitent notamment le plus grand navire océanographique européen, le Marion Dufresne, qui assure le ravitaillement des bases scientifiques. L'AFD a octroyé aux TAAF un prêt bonifié de 10 millions d'euros pour financer la jouvence de ce navire. Cette opération permet de contribuer à maintenir la souveraineté française sur ces territoires, de renforcer le soutien à la recherche française notamment sur les effets du changement climatique et d'améliorer l'observation et la préservation de la biodiversité.

Martinique

Une ligne de transport collectif en site propre

Afin de désengorger le réseau routier autour de Fort-de-France, le Conseil régional a initié un projet de transport collectif en site propre. Celui-ci améliorera l'offre de transports en commun et augmentera leur utilisation par la mise en place d'un transport collectif rapide sur l'axe central de l'agglomération aujourd'hui saturé par les véhicules particuliers. Il permettra à terme de desservir 70 % de la population dans de bonnes conditions de performance, de confort et de régularité. L'AFD finance ce projet en octroyant un prêt de 39 millions d'euros à la société Caraibus, filiale du Groupe Vinci, attributaire du contrat de partenariat initié par la Région Martinique. Cette société réalisera la conception, ainsi que l'entretien de l'ensemble du réseau. L'AFD joue ainsi son rôle d'accompagnement des politiques publiques visant tout à la fois la cohésion sociale, la compétitivité globale de l'économie – meilleure mobilité, 400 emplois créés, 80 % des travaux réalisés par des entreprises implantées en Martinique – et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Renforcer le secteur privé pour créer de la croissance et de l'emploi

Dans des économies isolées, sur lesquelles pèsent des coûts structurels élevés, marquées par des taux de chômage importants, développer le secteur privé local constitue un impératif.

Ces dernières années, l'activité de l'AFD en faveur des acteurs privés ultramarins s'est consolidée et diversifiée afin de répondre au mieux aux besoins de financements des entreprises en complémentarité des banques locales.

L'année 2013 confirme l'engagement de l'AFD aux côtés des acteurs privés ultramarins. Avec 861 millions d'euros de financements en prêts ou en garanties, long ou court terme, pour compte propre ou en représentation de l'activité financement de Bpifrance, l'objectif de l'AFD est d'apporter des réponses aux entreprises dont les besoins de financements restent forts.

Accompagner les entreprises dans leurs projets de développement

La faiblesse des capitaux propres des entreprises constitue une difficulté récurrente dans les Outre-mer. Améliorer leur accès au crédit s'avère donc essentiel pour permettre aux acteurs économiques de mener à bien leurs projets.

Les prêts directs de l'AFD aux entreprises, en cofinancement et à conditions de marché, ont vocation à financer des projets d'investissement de moyenne à grande envergure. Depuis 2011, ce nouvel instrument financier connaît une montée en puissance importante, avec des engagements multipliés par sept. En 2013, 12 projets ont ainsi été accompagnés pour un montant total de 194 millions d'euros, correspondant à un investissement global de 507 millions d'euros. Ils ont permis d'accompagner des entreprises dans les secteurs des énergies renouvelables, de l'agriculture et de la pêche, de la santé, de l'aménagement urbain, des télécommunications ou encore de l'hôtellerie. Proparco, la filiale de l'AFD dédiée au secteur privé, a également participé à un tour de table bancaire pour financer à hauteur de 25 millions d'euros les investissements à l'international d'un grand groupe antillais.

Catalyser l'octroi de prêts grâce aux garanties

Afin de bénéficier d'un effet démultiplicateur sur l'offre de crédits disponibles pour les entreprises, l'AFD développe depuis de nombreuses années des outils de garanties qui sont désormais bien intégrés par les banques locales. Cette démarche de partage des risques doit permettre d'encourager les banques à s'engager auprès d'entreprises (TPE/PME) qui éprouvent des difficultés à accéder aux financements.

Plusieurs fonds de garantie sont disponibles selon les géographies : le Fonds DOM ; la Sogefom dans les collectivités du Pacifique ; les fonds de garantie de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon ; le Fonds de garantie pour le secteur agricole, la pêche, la filière bois et l'aquaculture (FOGAP).

Chaque année, environ 130 millions d'euros de garanties sont ainsi apportés au bénéfice d'entreprises ultramarines. En 2013, ce montant a progressé pour atteindre 147 millions d'euros et toucher plus de 1 500 entreprises.

Dans le cadre du Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi lancé par le Gouvernement en 2013, l'AFD a, pour son compte propre et pour celui de Bpifrance, déployé un nouvel outil de garantie ciblé sur le renforcement de trésorerie des entreprises. 25 millions d'euros de garanties ont ainsi été débloqués dans les DOM, *via* Bpifrance, et dans le Pacifique, *via* la Sogefom.



Les fonds propres : un enjeu fort pour les entreprises

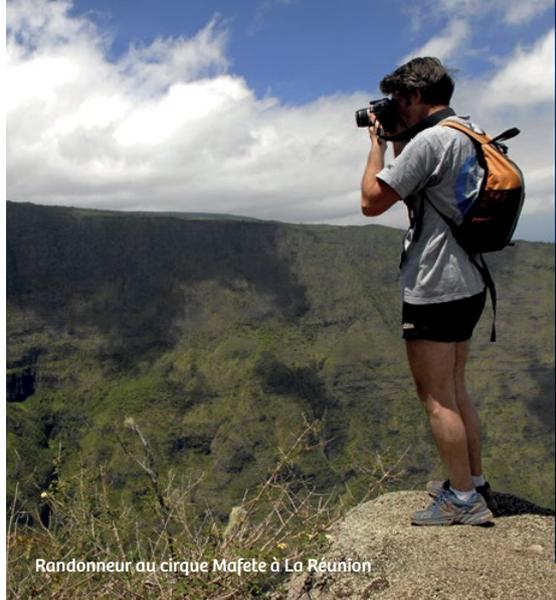
Engagée depuis 2003 dans un dispositif pilote de capital investissement dans les DOM, l'AFD a accompagné le Conseil régional pour faire évoluer cet outil à La Réunion avec la création en 2012 de deux fonds communs de placement à risques dotés de 30,2 millions d'euros. Pour cette première année de fonctionnement, 13 dossiers ont abouti pour un montant d'investissement de 6,3 millions d'euros. Ils concernent principalement les services, le commerce, l'hôtellerie/tourisme, les énergies renouvelables et les biotechnologies. Ces outils, encore peu développés dans les Outre-mer, constituent un levier puissant à même d'apporter certaines réponses au niveau insuffisant de fonds propres qui pénalise les entreprises.

Bpifrance, une gamme de solutions financières diversifiée

Dans la continuité de son activité pour le compte d'Oséo, l'AFD s'est vue confier à l'été 2013 la représentation de l'activité financement de Bpifrance dans les cinq DOM, à Saint-Martin, Saint-Barthélemy et à Saint-Pierre-et-Miquelon. L'année 2013 a confirmé l'engagement de l'AFD pour distribuer l'ensemble des produits disponibles avec un montant total octroyé de 346 millions d'euros.

Le financement court terme est l'outil de la gamme Bpifrance le plus développé dans les DOM. Il permet de financer les besoins de trésorerie des entreprises titulaires de commandes de grands comptes. En 2013, Bpifrance a ainsi autorisé la mise en place de lignes de crédit court terme d'un montant global de 281 millions d'euros au bénéfice de 609 entreprises. Elles ont permis de consentir à ces entreprises 438 millions d'euros d'avances sur marchés au cours de l'année 2013, en légère hausse par rapport à 2012.

Les prêts de développement ont vu leur volume progresser en 2013. Prêts de longue durée, sans garantie, systématiquement associés à un financement bancaire a minima d'un montant équivalent, cet outil génère un effet de levier important. Le nombre d'entreprises ultramarines ainsi soutenues s'accroît sensiblement en 2013 – avec 45 entreprises accompagnées contre 22 en 2012 – pour un montant total de prêts de 14 millions d'euros.



Randonneur au cirque Mafete à La Réunion

Enfin, des subventions et avances remboursables sont mises à disposition des entreprises afin de les aider à réunir les financements nécessaires à la réalisation de leurs investissements innovants. Les montants octroyés demeurent stables depuis 2008, autour d'1 million d'euros. Ces aides sont également disponibles en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française. ●

La Réunion

Le tourisme : un secteur porteur de croissance pour l'île

Erigée en priorité sectorielle par le Conseil régional, une nouvelle politique touristique est à l'œuvre à La Réunion. Malgré un poids encore limité dans l'économie, un important potentiel reste à exploiter sur l'île. Pour accompagner cette dynamique, l'AFD multiplie les interventions en faveur de la filière.

Parmi les outils proposés, les garanties octroyées par le Fonds DOM ont monté en puissance, le nombre d'entreprises touristiques qui bénéficient de cette solution financière allant croissant d'année en année. L'AFD met aussi à disposition des entrepreneurs les produits de la gamme Bpifrance Financement comme le prêt pour la rénovation hôtelière. Plusieurs établissements ont ainsi bénéficié de ces financements accélérant une montée en gamme de l'offre hôtelière. L'AFD a également accordé en 2013 un prêt direct de 4,5 millions d'euros pour la construction et l'exploitation d'un complexe hôtelier quatre étoiles intégré à son espace naturel et aux normes HQE. Ce projet doit permettre la création de près de 60 emplois directs.



Imprimerie à Tahiti en Polynésie française

Guadeloupe

Financer les énergies renouvelables

La Guadeloupe fait face à une consommation d'électricité en croissance régulière et à un taux de dépendance énergétique élevé. Malgré un potentiel important, la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables reste peu développée. Elle représente 15 % de la production totale pour un objectif 2020 de 50 % fixé par la loi d'orientation Grenelle I. Le projet de centrales photovoltaïques au sol de Bélise représente une perspective de production nette de 14 GWh par an, permettant une augmentation de la part des énergies renouvelables dans la production totale d'électricité guadeloupéenne. L'AFD finance ce projet aux côtés de banques partenaires par un prêt de 14,9 millions d'euros. En permettant une réduction de l'utilisation d'énergie fossile dans la production d'électricité, le projet contribue à lutter contre les risques d'approvisionnement, la volatilité des prix et l'émission de CO₂. Il permet aussi le développement économique de la commune de Petit-Canal, laquelle se positionne comme un territoire exemplaire en matière d'énergies renouvelables.

Polynésie française

L'action de refinancement de l'AFD auprès de la banque polynésienne Socredo constitue un levier pour développer l'offre de crédit nécessaire à l'économie locale. Chaque année, en tant qu'actionnaire de référence, l'Agence apporte à sa filiale des ressources qui bénéficient *in fine* aux entreprises polynésiennes et ont un impact sur l'emploi local.



James Estall
Directeur général de la Socredo

Depuis de nombreuses années, l'AFD accompagne la Socredo, banque de détail dont elle détient 35 % du capital, via des lignes de refinancement. L'objectif de ce soutien est de permettre à la banque de compléter les ressources issues des dépôts des agents économiques locaux, structurellement insuffisants. Malgré une conjoncture économique difficile, l'activité commerciale 2013 a été relativement soutenue et plusieurs projets d'investissements significatifs ont pu être montés : transport aérien et maritime, promotion immobilière dans le logement intermédiaire, économies d'énergie dans l'hôtellerie et la grande distribution.

L'apport de l'AFD de 60 millions d'euros, avec une ressource financière longue, permet de maintenir un niveau de trésorerie sécurisant le respect du ratio de liquidité et de limiter le risque de taux d'intérêt global de la banque. L'AFD a par ailleurs octroyé une garantie autonome au profit de notre établissement à hauteur de 4,9 millions d'euros. Ce soutien a permis de couvrir partiellement le risque pris par la Socredo sur son premier client privé et de relâcher ainsi la contrainte en termes de grands risques

Améliorer l'aménagement urbain et l'habitat

L'AFD intervient dans le domaine de l'aménagement urbain et de l'habitat dans les Outre-mer en tant que financeur des acteurs publics et privés exerçant dans le secteur, et par le biais de participations détenues dans le capital de sociétés d'économie mixte.

Logements sociaux à La Réunion

À la confluence des secteurs public et privé, l'habitat et l'aménagement urbain s'inscrivent au cœur du développement économique et de la cohésion sociale des territoires ultramarins. Plus encore que dans l'Hexagone, ils jouent un rôle moteur sur l'activité économique et les emplois directs et indirects qu'ils génèrent.

En 2013, le montant des concours accordés par l'AFD pour le financement de projets d'aménagement urbain et de logements a atteint plus de 200 millions d'euros répartis en une douzaine de projets, octroyés essentiellement sous forme de prêts non concessionnels. Ce volume de financements représente près du double des engagements réalisés en 2012 par l'AFD sur ce secteur d'activité. Les sociétés d'économie mixte immobilières et d'aménagement demeurent les principaux bénéficiaires de ces financements avec 180 millions d'euros alloués à leurs projets.

En tant qu'actionnaire des Sidom, l'AFD a renforcé son pôle spécifiquement dédié à leur suivi. L'Agence anime le réseau et assure un suivi approfondi de l'activité des sociétés, ainsi que la production de connaissances sur les sujets ayant trait au logement et à l'aménagement. En 2013, le financement spécifiquement dédié aux Sidom par l'AFD a représenté 138 millions d'euros attribués à la SIC, la SIDR et la SIM, dont 108 millions fléchés sur le logement et 30 millions d'euros sur l'aménagement.

L'AFD, actionnaire du logement social

L'Agence est actionnaire en compte propre et pour le compte de l'État de sept sociétés immobilières d'Outre-mer, les Sidom, constituées de la SIG en Guadeloupe, la Simar en Martinique, la Siguy et la Simko en Guyane, la SIM à Mayotte, la SIDR à La Réunion et la SIC en Nouvelle-Calédonie. Les Sidom sont des acteurs de référence en matière de logement social avec environ 50 % du parc social locatif des territoires. Fin 2013, leur parc total atteint 76 000 logements, ce qui correspond à une croissance de 5 % sur l'année. En termes de production de logements neufs, le total des livraisons devrait atteindre un peu plus de 3 800 unités en 2013, soit une hausse de 12 % par rapport à la production 2012.



Logements sociaux en Martinique

Des fonds de garanties au service du logement social

Depuis plusieurs années, l'AFD déploie dans les DOM, pour le compte d'Oséo et désormais de Bpifrance, des fonds de garantie à l'habitat dont la finalité est de favoriser l'accès très sociale à la propriété. Le dispositif s'adresse aux ménages à faibles revenus, bénéficiant d'une allocation logement, et concerne l'acquisition de logements évolutifs sociaux. Les fonds de garantie à l'habitat ont pour objet de faciliter la mise en place des financements bancaires qui font défaut dans le schéma classique, du fait de risques jugés trop importants sur le segment de clientèle visé. Leurs ressources proviennent essentiellement de dotations de l'État et des collectivités locales. La production de garantie pour l'année 2013 s'est élevée à 29 millions d'euros pour plus de 1 400 prêts mis en place. ●



Rénovation urbaine à Pointe-à-Pitre en Guadeloupe

Mayotte

Appuyer la construction de logements

Le parc de logements de Mayotte est récent. Il comptait environ 60 000 logements en 2012, dont 86 % de résidences principales. Une partie importante de ce parc est composée de petites cases au confort sommaire, souvent auto-construites. La Société immobilière de Mayotte (SIM) est le principal opérateur immobilier et promoteur de l'île. Afin de financer ses nouveaux programmes immobiliers, l'AFD lui a accordé un prêt d'un montant de 28,2 millions d'euros. Il permettra le financement de 218 logements locatifs dans cinq communes. Ces investissements répondent à plusieurs objectifs : satisfaire la forte demande de logements locatifs tout en proposant des loyers contenus ; promouvoir la mixité socio-économique et culturelle ; favoriser la constitution d'un parc diversifié.

Actionnaire de référence de la SIM, l'AFD apporte notamment son soutien financier aux projets d'aménagement urbain et de construction de logements intermédiaires. Elle gère également la section « habitat social » du fonds de garantie de Mayotte qui garantit à hauteur de 80 % les prêts bancaires accordés aux accédants à la propriété sociale et très sociale.

La Réunion

Accompagner la SIDR dans ses actions de développement durable

Sous l'impulsion de l'État, de la Région et du Département, La Réunion est engagée dans une politique ambitieuse afin de réduire la part des énergies carbonées et tendre vers l'autonomie énergétique. Le plan de développement durable de la Société immobilière du département de La Réunion (SIDR) s'inscrit dans cette politique. L'AFD a décidé d'accompagner ce plan en finançant, par un prêt bonifié de 15 millions d'euros, le programme d'investissements de réhabilitation du parc locatif social de la SIDR. Le prêt contribuera notamment à financer la mise à niveau de 700 logements sociaux anciens ; la réhabilitation lourde de 456 logements inclus dans un projet de rénovation urbaine ANRU à Saint-Denis selon des prescriptions environnementales destinées à optimiser le confort thermique des habitants sans recours à la climatisation et enfin l'équipement de 950 logements anciens pour la production d'eau chaude solaire. Ces investissements répondent à plusieurs objectifs s'inscrivant dans les piliers du développement durable : l'amélioration de l'offre de logements pour les populations les plus démunies, la participation à la résorption des inégalités et au renforcement de la cohésion sociale, la réduction de l'empreinte écologique, la favorisation de l'emploi, de la qualification et de la structuration du réseau d'entreprises du BTP.

Nouvelle-Calédonie

Rénovation urbaine d'un quartier de Nouméa

L'ensemble immobilier des tours de Saint-Quentin, quartier de la banlieue de Nouméa, a été réalisé au début des années 1970 pour répondre au boom du nickel. La zone cumule aujourd'hui un habitat dégradé, un déficit d'équipements publics, de services et de commerces, et une image dévalorisée à l'échelle de l'agglomération. En 2013, l'AFD a accordé un prêt bonifié de 10 millions d'euros à sa filiale, la Société immobilière de Nouvelle-Calédonie (SIC), pour financer un projet de rénovation urbaine du quartier. Ce projet vise à détruire les tours et à aménager le site pour permettre la construction d'équipements intercommunaux et de 800 logements adaptés aux modes de vie calédoniens. Outre ce prêt, l'AFD a financé et signé avec la SIC et l'ANRU une convention de partenariat visant à apporter l'expertise de l'ANRU pour ce premier projet de renouvellement urbain en Nouvelle-Calédonie.

Guyane

Aménagement du premier « éco-quartier amazonien »

En Guyane, la demande en logements est très élevée compte tenu de la forte croissance démographique associée à une offre structurellement insuffisante. Face au besoin estimé aujourd'hui de 13 000 logements sur le département, un projet d'éco-quartier à Rémire-Montjoly, commune voisine de Cayenne, prévoit l'aménagement d'une zone de 78 ha visant à accueillir 7 000 habitants grâce à la construction de 1 400 logements, un collège, trois groupes scolaires et 19 000 m² de surface d'activités et de commerces. Ce projet est mis en œuvre par l'Établissement public d'aménagement en Guyane qui a reçu de l'AFD, en 2012, un prêt bonifié de 15 millions d'euros. Son démarrage en 2013 lance une dynamique permettant le développement des opérations d'aménagement durable en Guyane. Il prévoit que d'importants efforts soient réalisés pour prendre en compte le respect des paysages, la gestion de l'eau et de l'énergie, l'incitation à la mixité sociale et générationnelle. Le nouvel éco-quartier renforcera la cohésion sociale en favorisant la construction de logements sociaux et en générant un nombre important d'emplois sur la zone. Enfin, il constituera le premier quartier de la « ville amazonienne durable ».

Saint-Pierre-et-Miquelon

Appuyer la seule coopérative immobilière du territoire

La Coopérative immobilière des îles de Saint-Pierre-et-Miquelon (CISPM) est un établissement de crédit intervenant exclusivement en faveur des particuliers pour le financement de l'accession sociale à la propriété, ainsi que la rénovation et l'entretien de l'habitat. Afin de refinancer son activité de production de crédits destinés à l'acquisition de terrains, à la construction de résidences principales pour des primo-accédants, ainsi qu'à la rénovation d'habitations principales en faveur de personnes à revenus faibles ou intermédiaires, l'AFD lui a octroyé un prêt bonifié de 1,3 million d'euros. Ce soutien permettra à la CISPM de continuer à assurer sa mission d'intérêt général avec un impact très significatif à l'échelle d'un territoire aussi petit que celui de Saint-Pierre-et-Miquelon. En effet, la CISPM constitue aujourd'hui la seule offre alternative aux banques commerciales de la place. Par ailleurs, son rôle comporte un accompagnement social au ménage emprunteur afin de l'aider à élaborer un projet d'habitat compatible avec ses besoins et ses capacités financières.



Logements en Nouvelle-Calédonie

Promouvoir l'insertion des économies ultramarines dans leur environnement régional

À la fois collectivités françaises et territoires intégrés dans des ensembles régionaux spécifiques dans les trois océans, cette double particularité des Outre-mer constitue un atout dont il faut tirer parti. C'est tout le sens des projets de l'AFD.

Les projets de l'Agence dans l'océan Indien, le Plateau des Guyanes, le Pacifique Sud et les Petites Antilles visent ainsi à promouvoir une dynamique positive entre les territoires ultramarins et leur environnement immédiat.

De nombreuses questions ne peuvent être traitées qu'avec une approche régionale. C'est le cas de la protection de la biodiversité, la maîtrise des épidémies, la prévention et la gestion des catastrophes naturelles... L'AFD s'efforce d'appuyer les démarches qui cherchent à apporter des réponses communes sur des sujets régionaux d'intérêts partagés. En 2013, cela s'est traduit par exemple par un projet de gestion durable du patrimoine naturel de Mayotte et des Îles Éparses, en délégation de fonds européens.

L'AFD soutient également plusieurs initiatives promouvant des échanges entre des acteurs confrontés aux mêmes problématiques : c'est l'ambition de l'appui de l'AFD au Club des coopérations décentralisées de La Réunion, qui doit permettre aux collectivités réunionnaises de partager leurs bonnes pratiques avec des acteurs étrangers dans des situations comparables, ou les projets de coopération guyano-surinamais soutenus par l'Agence dans le domaine de la recherche sur les maladies transmissibles. Par sa double implantation dans les territoires ultramarins et dans les pays en développement, l'AFD est en première ligne pour jouer ce rôle de « passeur de solutions » entre des territoires qui doivent relever des défis similaires.

Le développement des échanges commerciaux

Le constat d'un ancrage insuffisant des Outre-mer dans leur environnement régional, se traduisant notamment par la prédominance des échanges économiques avec l'Hexagone, est largement partagé. L'AFD poursuit l'objectif d'améliorer

l'intégration des territoires ultramarins dans l'économie régionale et internationale, en mettant l'accent sur le développement des échanges commerciaux. En 2013, elle a ainsi octroyé un prêt à une entreprise guadeloupéenne qui travaille dans le domaine des énergies renouvelables afin de se développer à l'international, notamment en Amérique latine et dans les Caraïbes. L'Union des chambres de commerce des îles de l'océan Indien a également bénéficié d'un financement de l'AFD pour renforcer les échanges commerciaux dans la zone.

Aider les territoires ultramarins à s'intégrer dans leur environnement régional passe aussi par un développement des infrastructures d'interconnexion. Pour ces économies isolées, l'enjeu est de taille. En travaillant à un projet d'interconnexion électrique sur le Plateau des Guyanes aux côtés de la Banque interaméricaine de développement (BID) ou en finançant le développement de l'aéroport de Papeete, l'AFD contribue à une meilleure intégration des Outre-mer dans leur environnement. ●



Nouvelle-Calédonie



Port de Dégrad-des-Cannes en Guyane

Océan Indien

Soutenir la veille sanitaire en milieu insulaire

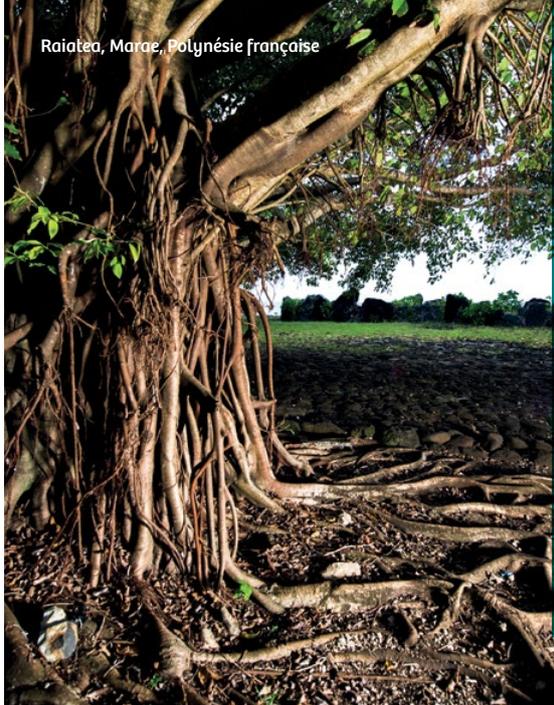
La Commission de l'océan Indien (COI) est un partenaire que l'AFD soutient depuis 2007 : elle a bénéficié ces dernières années de 16,65 millions d'euros de financements cumulés pour des projets dans les domaines de la santé, de la gestion et de la prévention des catastrophes naturelles ou du changement climatique. En 2013, une nouvelle subvention de 6 millions d'euros a été accordée à la COI pour poursuivre la dynamique engagée par le réseau de surveillance des épidémies et de gestion des alertes. Ce second financement permettra de développer des capacités régionales de surveillance et d'alerte en santé publique et en santé animale et de disposer, à l'horizon 2017, d'une unité régionale de santé. L'année 2013 a également été marquée par la tenue à La Réunion du premier forum international sur la veille sanitaire organisé par la Commission de l'océan Indien, l'Agence régionale de santé océan Indien, l'Institut de veille sanitaire et l'AFD. Il a réuni trois cents spécialistes du Pacifique, des Caraïbes et de l'océan Indien.

“

Jean-Philippe Biaua
Directeur d'EDF Guyane



Le réseau électrique guyanais est un système totalement autonome et isolé, contrairement au réseau électrique hexagonal qui est interconnecté avec les autres pays européens. Cette interconnexion présente de nombreux avantages en termes de sécurité de l'approvisionnement, de commercialisation des excédents et de partenariats pour développer les moyens de production. C'est dans cette optique que les compagnies d'électricité du Brésil, du Guyana, du Suriname et de la Guyane, accompagnées financièrement par la Banque interaméricaine de développement et par l'AFD, se sont associées en 2013 pour lancer l'étude d'une interconnexion. Ainsi, en 2015, les décideurs politiques disposeront d'éléments permettant d'envisager l'avenir de la Guyane en matière d'intégration énergétique avec le continent sud-américain. L'étude permettra également de fixer les options les plus intéressantes pour le territoire, en fonction des orientations retenues en matière de production d'électricité (énergies renouvelables, biomasse, barrage...)



Pacifique Sud

Adapter les îles au changement climatique

Les îles du Pacifique Sud sont particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique et aux pressions anthropiques, qui entraînent une dégradation des milieux naturels, une perte de biodiversité et un dysfonctionnement des écosystèmes. La réflexion autour de l'adaptation aux impacts des changements climatiques constitue donc un enjeu majeur du développement durable de cette région. L'AFD et le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) se sont ainsi engagés dans le financement d'un projet de coopération régionale de restauration des services éco-systémiques et d'adaptation au changement climatique dans le Pacifique Sud. Ce programme, qui a fait l'objet d'un financement de 2 millions d'euros par l'AFD en 2013, touche deux territoires français (Nouvelle-Calédonie et Polynésie française) et deux pays insulaires (Fidji et Vanuatu). Cette initiative vise à tester des protocoles de gestion intégrée des zones côtières insulaires à l'échelle du Pacifique Sud et à valider une approche économique des écosystèmes par le paiement des services apportés par ceux-ci aux populations locales.



Participer à la production de connaissances

Observateur privilégié des Outre-mer, l'AFD produit chaque année des analyses scientifiques, économiques et sociologiques sur ces territoires. En 2013, plusieurs travaux de recherche et évaluations ont été réalisés et certains ont donné lieu à des restitutions publiques.

Outre sa conférence biennale sur les économies ultramarines, l'AFD a organisé en juin 2013 un séminaire intitulé « Santé et médico-social : quelles perspectives dans les Outre-mer ? ». Cet événement a réuni une large audience de professionnels de la santé et de décideurs publics. Ils ont échangé sur les problématiques auxquelles font face les collectivités et départements ultramarins dans les domaines de la santé et du médico-social et sur les pistes d'améliorations possibles. L'un des principaux défis évoqués lors de ce colloque a porté sur l'adaptation de l'offre de soins aux évolutions démographiques majeures que connaissent les géographies ultramarines, au premier rang desquelles le vieillissement de la population. Autre sujet à débat : la coopération régionale, nécessaire pour traiter les problématiques de circulation des épidémies et des patients.

Des conférences-débats se sont également tenues à l'Université de la Nouvelle-Calédonie afin de présenter les résultats de l'étude « Quel niveau de développement des départements et collectivités d'Outre-mer ? Une approche par l'indice de développement humain » et en Polynésie française sur l'accès à l'eau pour tous. En Martinique, une conférence a permis de restituer une étude sur la démographie cofinancée par l'AFD et la Chambre de commerce et intitulée « Vieillesse démographique : quelles perspectives économiques et sociales ? ». Cette étude dresse les scénarii à long terme (2040) de l'impact du vieillissement de la population martiniquaise.

CEROM, un partenariat dynamique

L'AFD mène aussi des analyses économiques dans le cadre du partenariat CEROM (Comptes économiques rapides pour les Outre-mer). Il repose sur la collaboration de l'AFD, des Instituts d'émission, de l'INSEE, des instituts de la statistique de Polynésie française et de Nouvelle-Calédonie dans le cadre de comités locaux dont les travaux visent la réalisation d'études économiques, la construction de comptes économiques rapides, l'élaboration d'indicateurs et de tableaux de bord conjoncturels. Un bilan macroéconomique 2000-2010

portant sur La Réunion a ainsi été publié en 2013 par le partenariat CEROM. Il rappelle qu'au cours des deux dernières décennies, l'économie réunionnaise s'est caractérisée par des performances exceptionnelles et s'interroge sur la crise de la fin de la décennie : crise conjoncturelle ou limites d'un modèle de croissance ? En Polynésie française, l'AFD et l'IEOM financent en 2013 et en 2014 l'appui technique de l'INSEE auprès de l'Institut de la statistique de Polynésie française pour la réalisation des comptes rapides. ●

Conférence AFD-CEROM

Les Outre-mer au cœur de la compétition internationale

Territoires français et européens disséminés sur la planète aux portes des plus grands marchés mondiaux, les Outre-mer en profitent-ils ? Près de 300 participants, un panel d'élus, de chefs d'entreprise, d'experts se sont penchés sur la question lors de la dernière conférence biennale organisée par l'AFD en novembre 2013. Le grand auditorium de la Bibliothèque nationale de France a servi de cadre à cet événement économique, un des rares à rassembler le monde professionnel travaillant sur les Outre-mer. Les résultats de nouvelles études menées par les membres du partenariat CEROM ou bien diligentées par l'AFD ont été présentées : analyse des déterminants et freins des échanges extérieurs des Outre-mer ; étude sur les avantages comparatifs et sur les filières d'avenir dans les DOM ; analyse comparée de l'innovation...

Ces présentations ont été suivies de tables rondes. Les participants ont discuté des facteurs de réussite et de blocage au développement de filières et de niches présentant des potentialités en termes de création d'activité et d'emploi. Ils ont également débattu des relations entre l'Europe et les Outre-mer. Enfin, les intervenants ont présenté des innovations émanant des Outre-mer et reproductibles sur d'autres territoires.

Participants à la conférence AFD-Cerom « Les Outre-mer au cœur de la compétition internationale »

Les publications

Vous pouvez télécharger l'intégralité des publications sur outremer.afd.fr

DOCUMENTS DE TRAVAIL

Cette collection rassemble des monographies, travaux académiques et des contributions aux débats sur les politiques de développement des Outre-mer.

N° 131 | **Approche comparée des évolutions économiques des Outre-mer français sur la période 1998-2010**

N° 129 | **Quel niveau de développement des départements et collectivités d'Outre-mer ? Une approche par l'indice de développement humain**

FOCALES

Cette collection a pour objectif de rendre compte des expériences de terrain menées dans ses zones d'intervention par l'AFD ou ses partenaires (experts, chercheurs, consultants, praticiens...).

N° 15 | **Une entreprise dans un DOM. Est-ce que cela change la donne ? Une analyse comparative des entreprises des DOM et de métropole.** (Disponible également en synthèse dans la collection *Question de développement*)

N° 12 | **Quelle formation professionnelle pour quel développement dans les DOM ?**



N° 11 | **La crise de 2009 en Guadeloupe : le rôle des statistiques dans le dialogue social**

PUBLICATIONS CEROM

À retrouver sur le site www.cerom-outremer.fr

Les études thématiques

- › **Emplois touristiques 2011 à La Réunion (2012)**
- › **Comparaison des prix entre la Nouvelle-Calédonie et la métropole (2012)**
- › **Guyane-Amapa - Mieux structurer les territoires pour intensifier les échanges (2011)**
- › **Comparaison des prix entre la Polynésie française et la métropole (2010)**

Les études "entreprises"

- › **Les entreprises à La Réunion (2011)**
- › **Les entreprises de Nouvelle-Calédonie (2011)**

Les bilans macroéconomiques de territoires

- › **La Réunion 2000-2010 : une crise conjoncturelle ou les limites d'un modèle de croissance ? (2013)**
- › **Mutations et évolutions de l'économie mahoraise à la veille de la départementalisation (2010)**
- › **Les défis de la croissance calédonienne (2008)**

Les tableaux de bord

Deux fois par an, les principaux agrégats et indicateurs économiques des Outre-mer sont présentés sous forme d'un « tableau de bord ».

Les synthèses des comptes économiques

Études élaborées chaque année pour la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, La Réunion et la Nouvelle-Calédonie.

L'AFD ET...

Ces publications présentent les activités opérationnelles de l'AFD dans les différents territoires ultramarins.

› L'AFD et la santé dans les Outre-mer



› L'AFD et la Guyane

PAROLES D'ACTEURS

Cette collection donne la parole aux acteurs du développement sur les grandes thématiques actuelles.

N° 11 | **Les Outre-mer - Plurielles, naturelles, entreprenantes**



L'organisation *et les financements*



Le comité Outre-mer

Composition au 30 avril 2014

PRÉSIDENTE

Laurence TUBIANA

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Catherine ROZAN
Chef du bureau des départements et collectivités d'Outre-mer à la Direction générale du Trésor
Chantal MIRAILLES
Adjointe au chef du bureau des départements et collectivités d'Outre-mer à la Direction générale du Trésor

MINISTÈRE DES OUTRE-MER

Marc DEL GRANDE
Sous-directeur des politiques publiques à la Direction générale des Outre-mer
Thierry MAHLER
Chef du bureau de la vie économique, de l'emploi et de la formation à la Direction générale des Outre-mer
Isabelle FRANÇOIS
Chef du bureau des collectivités locales à la Direction générale des Outre-mer
Carine BOEUF
Chargée de mission finances locales à la Direction générale des Outre-mer

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES DÉSIGNÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Guy DUPONT
Président honoraire de la FEDOM
Willy ANGELE
Président Directeur général de Cligest SA, Serecco, Gérant fondateur de la société WP Conseils
Daniel ROBIN
Deuxième vice-président de la Région Martinique

MEMBRES ÉLUS REPRÉSENTANT LE PERSONNEL DE L'AFD

François PACQUEMENT
Anne-Laure ULLMANN

▲ MEMBRES TITULAIRES

▲ MEMBRES SUPPLÉANTS

Commissaire du gouvernement : **Claude WARNET**

GOVERNANCE

Le Conseil d'administration de l'AFD comprend un Président et 17 membres nommés par décret dont 6 représentants de l'État. L'un de ces représentants est le Directeur général aux Outre-mer. Le chef du service des politiques publiques est son suppléant. Le Conseil d'administration délègue à un comité spécialisé, le comité Outre-mer, une partie de ses pouvoirs pour les opérations de financement dans les Outre-mer.

Un Conseil d'orientation stratégique renforce l'articulation entre les orientations politiques de développement dans les pays du Sud et dans les Outre-mer, décidées par le Gouvernement, et leur déclinaison opérationnelle par l'AFD.

L'organigramme du département Outre-mer

Pascal PACAUT
DIRECTEUR

François PARMANTIER
DIRECTEUR ADJOINT

Thierry GONZALEZ
DIRECTEUR ADJOINT

Pôle procédures, risques et gestion
Bernard PIGNEDE
Laurence RIVART
Sophie DUMONT
Sandrine DUVAL
Pôle économie, stratégie, communication
Valentine FERAULT-DUPOINT
Vincent JOGUET
Séuane MARCHAND
Pôle secteur privé
Frédéric GUILLAUME
Alexandre CHARTIER
Nicolas WILLEMEN
Charlotte FAUQUEMBERGUE
Benjamin DENIS
Coordonnateurs régionaux géographiques
La Réunion
Marie LE GAC
Martinique /
Saint-Pierre-et-Miquelon
Adel DRIEB
Nouvelle-Calédonie /
Wallis et Futuna
Marine KARCHER
Guadeloupe/Saint-Martin
Saint-Barthélemy/Mayotte
Yves-Michel SILVAIN
Guyane / Polynésie française
Florence LLORENS

Le réseau AFD Outre-mer



CAYENNE

GUYANE, GUYANA,
SURINAME, AMAPÁ (BRÉSIL)

Lotissement les Héliconias
Route de Baduel – BP 1122
97345 Cayenne Cedex

Tél. : (33) 5 94 29 90 90

Fax : (33) 5 94 30 63 32

afdcaayenne@afd.fr

<http://guyane.afd.fr>

Directeur d'agence : **Ludovic COCOGNE**



FORT-DE-FRANCE

MARTINIQUE, PETITES ANTILLES

Immeuble Cascades III
Place François Mitterrand – BP 804
97244 Fort-de-France Cedex

Tél. : (33) 5 96 59 44 73

Fax : (33) 5 96 59 44 88

afdfortdefrance@afd.fr

<http://martinique.afd.fr>

Directeur d'agence : **Hervé BOUGAULT**



MAMOUDZOU

MAYOTTE

Résidence Sarah
Place du Marché
BP 610 Kawéni
97600 Mamoudzou

Tél. : (33) 2 69 64 35 00

Fax : (33) 2 69 62 66 53

afdmamoudzou@afd.fr

<http://mayotte.afd.fr>

Directeur d'agence : **Patrick SALLES**



MATA-UTU

WALLIS ET FUTUNA

Route territoriale n° 1
Village de Aka Aka
District de Hahake
BP 976
98600 Wallis

Tél. : (681) 72 25 05

Fax : (681) 72 20 03

afdmatautu@afd.fr

<http://wallisetfutuna.afd.fr>

Bureau rattaché à Nouméa



NOUMÉA

NOUVELLE-CALÉDONIE,
WALLIS ET FUTUNA, VANUATU,
ÉTATS INSULAIRES DU PACIFIQUE-SUD

1 rue de Barleux – BP J1
98849 Nouméa Cedex

Tél. : (687) 24 26 00

Fax : (687) 28 24 13

afdnoumea@afd.fr

<http://nc.afd.fr>

Directrice d'agence : **Karine DE FRÉMONT**



PAPEETE

POLYNÉSIE FRANÇAISE

Immeuble Artemis
Rue Te Aroa Pae No Mati
98713 Papeete

Tél. : (689) 54 46 00

Fax : (689) 54 46 01

afdpapeete@afd.fr

<http://polynesie.afd.fr>

Directeur d'agence : **Frédéric AUDRAS**



POINTE-À-PITRE

GUADELOUPE, SAINT-BARTHÉLEMY, SAINT-MARTIN

Parc d'activités de la Jaille
Bâtiment 7 – BP 110
97122 Baie-Mahault

Tél. : (33) 5 90 89 65 65

Fax : (33) 5 90 83 03 73

afdpointeapitre@afd.fr

<http://guadeloupe.afd.fr>

Directeur d'agence : **Jean-Yves CLAVEL**



SAINT-DENIS

LA RÉUNION, TERRES AUSTRALES
ET ANTARCTIQUES FRANÇAISES

44 rue Jean Cocteau
BP 2013
97488 Saint-Denis Cedex

Tél. : (33) 2 62 90 00 90

Fax : (33) 2 62 21 74 58

afdstdenis@afd.fr

<http://reunion.afd.fr>

Directeur d'agence : **Marc DUBERNET**



SAINT-PIERRE

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

22 place du Général de Gaulle
BP 4202
97500 Saint-Pierre-et-Miquelon

Tél. : (33) 5 08 41 06 00

Fax : (33) 5 08 41 25 98

agence@iedom-spm.fr

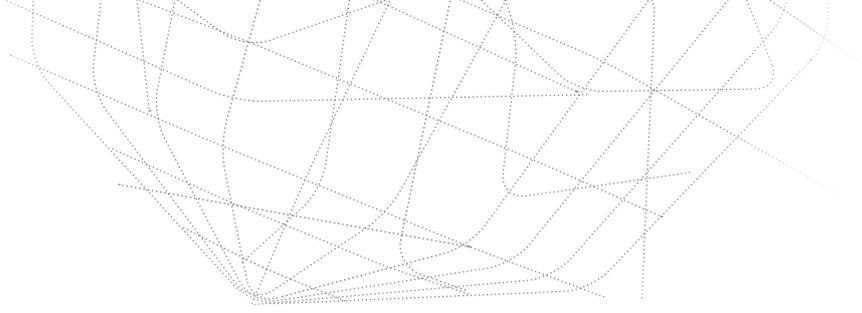
<http://saintpierreetmiquelon.afd.fr>

Directeur d'agence : **Yann CARON**

Les projets soutenus Outre-mer

Cette liste des financements octroyés par l'AFD dans les territoires ultramarins ne comprend que les prêts. Elle n'est pas exhaustive.

	PROJET	BÉNÉFICIAIRE	MONTANT DE L'ENGAGEMENT (en millions d'euros)
GUADELOUPE			
AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT	Financement du budget d'investissement	Collectivité territoriale	5,00
	Financement du budget d'investissement	Collectivité territoriale	5,00
	Financement d'équipements publics	Collectivité territoriale	1,30
	Financement d'équipements publics	Collectivité territoriale	2,00
	Financement d'équipements publics	Syndicat intercommunal	0,60
COHÉSION SOCIALE	Reconstruction d'un hôpital	Établissement hospitalier	16,00
	Financement du budget d'investissement	Collectivité territoriale	0,35
	Mise aux normes parasismiques de bâtiments scolaires	Collectivité territoriale	20,00
	Reconstruction d'un hôpital	Établissement hospitalier	6,00
	Financement de programmes d'aménagement et d'équipements publics	Collectivité territoriale	5,00
	Financement de programmes d'aménagement et d'équipements publics	Collectivité territoriale	4,00
	Financement d'un programme de promotion touristique	Association	0,78
ENVIRONNEMENT	Financement du budget d'investissement	Collectivité territoriale	0,40
	Financement d'équipements publics	Collectivité territoriale	1,20
	Financement de deux centrales photovoltaïques	Entreprise privée	2,64
GUYANE			
AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT	Construction d'un nouveau centre d'incendie et de secours	Établissement public	3,00
	Financement d'équipements publics	Collectivité territoriale	0,95
	Préfinancement de subvention européenne pour un aménagement paysager	Collectivité territoriale	0,03
	Aménagement d'une piste agricole	Collectivité territoriale	0,60
COHÉSION SOCIALE	Financement d'équipements publics	Collectivité territoriale	2,20
	Financement d'équipements publics	Collectivité territoriale	3,10
	Construction d'un hôpital	Établissement hospitalier	30,00
	Construction d'un groupe scolaire	Collectivité territoriale	2,79
	Préfinancement de subvention européenne pour l'extension et la réhabilitation d'un groupe scolaire	Collectivité territoriale	0,13
ENVIRONNEMENT	Préfinancement de subvention européenne sur des programmes d'eau, assainissement et électricité	Collectivité territoriale	0,20
	Préfinancement de subvention européenne pour la construction d'un réservoir d'eau	Collectivité territoriale	0,25
SECTEUR PRODUCTIF	Financement d'un projet transfrontalier de haut débit et liaison par fibre optique	Entreprise privée	1,20
	Création et mise en exploitation d'un armement de pêche crevette	Entreprise privée	0,50
HORS SECTEUR	Restructuration financière d'une collectivité territoriale	Collectivité territoriale	20,00
LA RÉUNION			
AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT	Financement du budget d'investissement	Collectivité territoriale	6,00
	Financement du budget d'investissement	Collectivité territoriale	0,25
	Financement du budget d'investissement	Collectivité territoriale	7,00
	Financement de projets d'aménagement et d'équipements publics	Collectivité territoriale	2,00
	Financement du budget d'investissement	Collectivité territoriale	1,97
	Financement du budget d'investissement	Collectivité territoriale	10,20
	Financement d'un projet d'immobilier d'entreprise et d'ateliers artisanaux	Société d'économie mixte	6,10
	Financement de projets d'aménagement et d'immobilier d'entreprise	Société d'économie mixte	14,00
	Financement d'une opération d'aménagement, acquisition de terrains et travaux de viabilisation	Société d'économie mixte	3,26
	Extension d'une zone d'aménagement concertée	Société d'économie mixte	5,00
	Financement d'une opération d'immobilier d'entreprise	Entreprise privée	2,50



PROJET		BÉNÉFICIAIRE	MONTANT DE L'ENGAGEMENT (en millions d'euros)
LA RÉUNION			
COHÉSION SOCIALE	Financement du budget d'investissement	Collectivité territoriale	0,60
	Financement du budget d'investissement	Collectivité territoriale	3,00
	Construction d'un équipement hospitalier	Établissement hospitalier	25,00
	Financement du budget d'investissement, notamment sur des projets sociaux	Collectivité territoriale	1,00
	Financement du budget d'investissement, notamment sur des projets sociaux	Collectivité territoriale	2,00
	Financement du budget d'investissement, notamment sur des projets sociaux	Collectivité territoriale	2,30
	Financement du budget d'investissement, notamment sur des projets sociaux	Collectivité territoriale	2,30
	Financement du budget d'investissement, notamment sur des projets sociaux	Collectivité territoriale	20,00
	Financement du budget d'investissement	Collectivité territoriale	0,85
	Financement d'un programme immobilier	Entreprise privée	21,00
ENVIRONNEMENT	Financement de la restauration d'un navire scientifique	Collectivité territoriale	10,00
	Financement du budget d'investissement	Collectivité territoriale	3,00
	Financement du budget d'investissement de l'eau	Collectivité territoriale	23,80
	Financement du budget d'investissement de l'eau	Collectivité territoriale	8,10
	Financement d'un plan de développement durable	Société immobilière	15,00
	Augmentation de la capacité de stockage d'eau potable	Syndicat mixte	2,00
	Financement du budget d'investissement	Collectivité territoriale	13,00
SECTEUR PRODUCTIF	Construction d'une centrale photovoltaïque	Entreprise privée	9,00
	Financement d'un complexe hôtelier	Entreprise privée	4,50
	Financement du programme d'investissement d'une coopérative agricole	Entreprise privée	25,00
MARTINIQUE			
AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT	Financement d'équipements publics	Collectivité territoriale	0,81
	Financement de projets d'aménagement et d'équipements publics	Collectivité territoriale	1,70
	Financement d'équipements publics	Collectivité territoriale	0,70
	Financement du budget d'investissement	Collectivité territoriale	1,00
	Financement du budget d'investissement	Collectivité territoriale	30,00
	Construction, réhabilitation et mise aux normes parasismiques de centres d'incendie et de secours	Établissement public	5,00
	Financement d'un projet d'amélioration d'un équipement hôtelier	Collectivité territoriale	0,48
	Financement d'équipements publics	Collectivité territoriale	0,10
	Financement d'équipements publics	Collectivité territoriale	2,54
	Financement d'un transport commun en site propre	Entreprise privée	39,00
COHÉSION SOCIALE	Financement de projets à vocation culturelle et touristique	Collectivité territoriale	4,00
	Construction d'un équipement hospitalier	Établissement hospitalier	12,00
ENVIRONNEMENT	Financement du budget d'investissement	Collectivité territoriale	5,00
	Construction d'une centrale biomasse de cogénération	Entreprise privée	40,00
	Restauration d'un château	Syndicat mixte	0,22
SECTEUR PRODUCTIF	Financement du programme d'investissement d'un grand groupe privé	Entreprise privée	35,00
	Construction de locaux commerciaux dans une ZAC	Entreprise privée	4,00
	Financement d'un programme immobilier	Entreprise privée	10,60
MAYOTTE			
AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT	Financement de projets d'équipements publics, d'aménagement urbain et d'habitat	Collectivité territoriale	0,50
	Financement d'équipements publics	Collectivité territoriale	2,70
	Financement d'équipements publics	Collectivité territoriale	0,70
	Financement de projets d'équipements publics, d'aménagement urbain et d'habitat	Collectivité territoriale	0,50
	Financement d'équipements publics	Collectivité territoriale	0,85
	Financement de projets d'équipements publics, d'aménagement urbain et d'habitat	Collectivité territoriale	1,60
	Financement de projets d'équipements publics, d'aménagement urbain et d'habitat	Collectivité territoriale	2,00
	Construction d'équipements sportifs	Syndicat mixte	2,00
	Financement de projets d'équipements publics, d'aménagement urbain et d'habitat	Collectivité territoriale	2,50
	COHÉSION SOCIALE	Financement de 12 programmes immobiliers	Société immobilière

	PROJET	BÉNÉFICIAIRE	MONTANT DE L'ENGAGEMENT (en millions d'euros)
NOUVELLE-CALÉDONIE			
AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT	Financement d'équipements publics	Collectivité territoriale	0,33
	Réhabilitation de routes	Collectivité territoriale	0,63
	Financement d'équipements publics	Collectivité territoriale	0,62
	Financement d'équipements publics	Collectivité territoriale	16,76
	Électrification rurale	Syndicat intercommunal	0,53
	Financement du budget d'investissement	Collectivité territoriale	1,42
	Financement du budget d'investissement	Collectivité territoriale	0,82
	Financement d'équipements publics	Collectivité territoriale	1,67
	Financement d'équipements publics	Collectivité territoriale	0,55
COHÉSION SOCIALE	Financement d'équipements publics	Collectivité territoriale	16,76
	Financement des infrastructures d'un projet de renouvellement urbain	Société immobilière	10,00
	Financement d'équipements publics	Collectivité territoriale	1,20
	Financement du budget d'investissement, notamment sur des projets sociaux	Collectivité territoriale	0,48
	Financement du budget d'investissement, notamment sur des projets sociaux	Collectivité territoriale	18,30
	Financement d'équipements publics	Collectivité territoriale	2,40
	Construction d'une nouvelle clinique privée	Établissement hospitalier privé	40,00
	Financement de construction de logements	Société immobilière	85,00
ENVIRONNEMENT	Financement d'équipements publics, notamment de réseaux d'eau potable	Collectivité territoriale	0,58
	Financement d'équipements publics, notamment de réseaux d'eau potable	Collectivité territoriale	0,41
	Financement d'équipements publics, notamment de réseaux d'eau potable	Collectivité territoriale	0,79
SECTEUR PRODUCTIF	Refinancement bancaire	Institution financière	3,00
POLYNÉSIE FRANÇAISE			
AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT	Financement d'équipements publics	Collectivité territoriale	0,57
	Financement d'équipements publics	Collectivité territoriale	3,35
	Acquisition d'une navette maritime	Collectivité territoriale	0,12
	Réfection de la piste d'un aéroport	Entreprise publique	6,25
	Rénovation d'équipements	Entreprise privée	3,50
COHÉSION SOCIALE	Rénovation de locaux	Établissement public	0,67
	Reconstruction d'une école	Collectivité territoriale	0,13
	Optimisation du service de la collecte des déchets	Collectivité territoriale	1,84
ENVIRONNEMENT	Financement de l'adduction d'eau	Collectivité territoriale	0,09
SECTEUR PRODUCTIF	Refinancement bancaire	Institution financière	60,00
SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON			
COHÉSION SOCIALE	Financement d'un programme de logement	Coopérative immobilière	1,30



Crédits

Coordination AFD : Marie de Jerphanion, Benjamin Neumann, Kulthum Laoufi.
Rédaction AFD : Vincent Joguet, Sévane Marchand.
Conception graphique et réalisation : Pepper Only. Fabrication : Déjà Link.

Crédits photographiques :

P 2 : a et b : Isabelle Bonillo - c : Julien Girardot
P 3 : a et c : Julien Girardot - b : Thierry Trouillet / P 4 : Alain Goulard
P 7 : Didier Gentilhomme / P 8 : Didier Gentilhomme / P 9 : Isabelle Bonillo
P 10 : Didier Gentilhomme / P 11 : Droits réservés / P 12 : Pierre Marchal
P 13 : a : Julien Girardot - b : James Estall
P 14 : a : photothèque SIDR - b : Didier Gentilhomme / P 15 : Didier Gentilhomme
P 16 : Marc Le Chélard / P 17 : a : Marc Le Chélard - b : Didier Gentilhomme
P 18 : a : Julien Girardot - b : Jean-Philippe Biava - c : Isabelle Bonillo
P 19 : LeverdeRideau pour l'AFD / P 21 : Julien Girardot
P 27 : a et c : Julien Girardot - b : Isabelle Bonillo

Ce rapport est imprimé avec des encres végétales et non minérales.
La certification PEFC du papier apporte la garantie que les bois utilisés pour la production de fibres papetières ne participent pas à la déforestation et respectent les fonctions environnementales, économiques et sociales de la forêt.

ISSN : 2268-7491
Dépôt légal : mai 2014

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

Tél. : +33 1 53 44 31 31 - Fax : +33 1 44 87 99 39
5, rue Roland Barthes - 75598 Paris Cedex 12
France

www.afd.fr

